

Compte rendu de l' élu CGT-INRA Conseil d'Administration (CA) - 21 octobre 2009 -

Syndicat National CGT-Inra : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'École – Tél. : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50 - Mail : cgt@inra.fr

Marion Guillou présente les représentants du personnel récemment élus aux autres membres du conseil, elle relève que le représentant des consommateurs (UFC) est très souvent absent et qu'il faudra régler ce problème !

Elle fait un point d'actualité et annonce un certain nombre d'accords nouveaux ou à renouveler avec d'autres instituts comme USDA et Wageningen.

Elle précise que le futur contrat d'objectifs se fera sur une période de 5 ans au lieu de 4, durée plus conforme, selon elle, à la durée d'un programme de recherche.

Après un débat concernant la destruction de l'essai OGM sur les vignes à l'INRA de Colmar, Marion Guillou propose une motion déplorant la destruction de cet essai. Le Conseil a voté à l'unanimité cette motion. Le représentant CGT souligne toutefois que cet acte isolé traduit aussi la fracture entre les scientifiques et un certain nombre de nos concitoyens. En effet, les affaires telles que le sang contaminé, le prion, les farines animales, les chercheurs COCA-COLA conduisent à douter de l'indépendance de la recherche publique et facilitent l'émergence de tels actes.

Contrat d'objectifs 2006-2009

Michel Eddi fait un point sur le contrat en cours en relevant un certain nombre d'indicateurs qu'il juge satisfaisant au regard des objectifs initiaux. Il se félicite ainsi du fort taux de publications, de l'augmentation à 20% du financement de l'institut sur ressources propres, de l'attractivité des étrangers pour l'INRA, du management avec la création de l'école de management de l'INRA. L' élu CGT indique que la course à la publication conduit à des effets pervers comme s'en fait écho la presse avec, par exemple, la publication de faux résultats dans PNAS (*Proceedings of the National Academy of Sciences, USA*).

L' élu CGT déplore que France-Télécom soit cité en exemple par l'INRA aux futurs « managers », et indique que le Technocentre Renault pourrait aussi servir de modèle car le nombre de suicides n'y est pas nul. Michel Eddi a répondu que la connaissance d'autres types de management n'implique pas qu'ils soient des modèles.

L' élu CGT souligne que l'attractivité de l'INRA pour les étrangers est sans doute liée au statut de fonctionnaire face à la précarité des postes de scientifiques offerts dans la plupart des autres pays notamment européens.

L' élu CGT précise que le crédit d'impôt recherche profite essentiellement aux banques et qu'il n'y ait jamais eu de bilan sur les retombées de ce CIR. Le représentant du ministre du budget explique que le fait que les banques profitent de ce CIR était simplement technique. Le représentant du ministère de l'agriculture ajoute que le bilan du CIR existe et qu'il est prêt à le présenter.

L' élu CGT dénonce le principe du contrat qui n'engage que l'institut et pas l'État. La représentante du budget indique que l'INRA a inspiré d'autres instituts pour la constitution des contrats d'objectifs et que l'État a maintenu la « stabilité budgétaire ». Mais, elle oublie que les différents collectifs budgétaires (modifications du budget initial) ont sérieusement malmené la « stabilité budgétaire ».

Fusion des centres d'Avignon et de Sophia-Antipolis (dossier présenté par Michel Bariteau président des deux centres)

L' élu CGT a lu la déclaration qu'il avait préalablement distribuée aux administrateurs. La CFDT a regretté que la délibération arrive maintenant alors que le CA n'a jamais été informé de ce projet.

Marion Guillou indique que la fusion de centre est un « mouvement continu » et que la fusion Orléans-Tours est à l'étude. L' élu CGT indique que l'on ne faisait pas le bien des agents contre eux. Jacques Samarut, président du Conseil Scientifique de l'INRA, justifie cette fusion par l'évolution du paysage scientifique.

SUD demande pourquoi la date 1er janvier 2010, cette date de fusion, est-elle incontournable ? On attend toujours la réponse.

Délibération : 7 voix contre la fusion : CGT, CFDT, CFTC, SUD et les fédés CFDT et CGT, le reste pour le fusion.

Décision modificative N°3

Modification essentiellement technique, l'élue CGT relève toutefois la baisse de 400 000 euros des produits financiers directement liée à la crise boursière.

Prime d'excellence scientifique (présentée par Guy Riba)

Guy Riba justifie laborieusement cette prime. L'élue CGT indique que le CTP a rejeté cette prime et que l'administration n'a pas pris part au vote.

Il précise que cette prime est contraire à l'esprit du service public et que la majorité de nos collègues n'est pas guidée par l'appât du gain et que les résultats sont produits par un collectif.

Le gouvernement imagine régler le problème des salaires en arrosant quelques uns de nos collègues, alors que seule la revalorisation indiciaire permettra de le traiter. De plus, faire jouer aux CSS un rôle dans la désignation des lauréats ne relève pas de leurs prérogatives. Passer de l'évaluation-conseil à l'évaluation-sanction puis à l'évaluation-carotte et évaluation-baton, la boucle est maintenant bouclée.

Certains administrateurs (FNSEA, CNJA, Champagne Céréales) sont déstabilisés, regrettant que cette prime soit attribuée à un seul individu. Le représentant du MAP est monté quasiment seul au créneau en prenant pour exemple la prime des enseignants chercheurs. L'élue CGT précise alors qu'il s'agit de deux métiers différents.

L'élue SUD propose la motion du CTP. Marion Guillou refuse de la mettre au vote. Elle indique que l'institut va suivre les recommandations du CSN, c'est-à-dire, en particulier l'argent pour le chef celui qui a reçu le prix et plus de moyens financiers complémentaires pour l'équipe !

Délibération : 7 voix contre la PES : CGT, CFDT, CFTC, SUD et les fédés CFDT et CGT, 3 NPPV, le reste pour la PES.

Politique immobilière (présentée par Michel Eddi)

C'est un instrument de la politique scientifique et donc il faut passer de 1 131 000 à 1 000 000 de m². L'élue CGT a indiqué que les calculs de la DG aboutissent à une valeur optimum de 1 million de m²: Ceci est tout à fait remarquable !

En fait il s'agit de réduire le nombre de bâtiments car l'institut, dans un contexte de « budget contraint », n'a pas les moyens d'entretenir le parc existant.

Délibération : 2 contres : CGT, 4 abstentions : CFTC, SUD et 2 CFDT (un élu + la fédé CFDT) le reste pour dont un élu CFDT.

Dons à l'INRA

Comme à notre habitude, l'élue et la fédé CGT se sont abstenus car nous sommes contre le financement caritatif de la recherche.